

Déclaration du CCAS

Je soussigné(e), responsable du CCAS, atteste avoir vérifié les pièces justificatives et contrôlé le dossier de M./Mme
Fait à, le.....Signature de l'agent du CCAS

Conditions d'obtention de l'aide

- Être victime du cyclone GARANCE
- Résider légalement sur le département
- Conditions de ressources :

Nombre de personnes occupant le logement	Plafond de ressources
1 personne	1 450,00 €
2 personnes	1 950,00 €
3 personnes	2 328,00 €
4 personnes	2 810,00 €
5 personnes	3 310,00 €
6 personnes et +	3 727,00 €

Pièces justificatives à fournir au CCAS pour vérification

- Document d'identité en cours de validité du demandeur et des ayants droit du foyer
- Dernier avis d'imposition
- Livret de famille
- Justificatif d'adresse (factures, taxe foncière...)
- Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur
- Justificatifs des dégâts (à l'appréciation des CCAS)